

FORMATION

Territoires et villes en transition
Urbanisme et projets d'aménagement
Planification
Mis à jour le 20/03/2025

Elaborer, mettre en oeuvre et piloter un PLU(i) (2ème partie)

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services urbanisme des collectivités territoriales et EPCI Bureaux d'études et agences d'urbanisme, CAUE Services déconcentrés de l'Etat.

> PRÉ-REQUIS

Aucun

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel

Durée : 2,00 jours

EN BREF

Dans un contexte en pleine évolution, après la loi ALUR et ses décrets d'application, la loi NOTRe, engager, mettre en oeuvre et gérer un projet de PLU(i) nécessite de maîtriser la portée et les effets de chacune des pièces le composant et de s'approprier les modalités de leur évolution dans le temps.

OBJECTIFS

IDENTIFIER le contenu réglementaire des PLU(i), ses limites et possibilités, MAITRISER le contenu de chacune des pièces et les outils mobilisables, REPERER les conditions de réussite autour de retours d'expériences.

THÉMATIQUES

Le PLU(i) : contenu, périmètre, procédure, outils. La prise en compte de l'habitat, déplacement, biodiversité, environnement, transition énergétique Gouvernance, management, mise en oeuvre, suivi, risques.

La formation intégrera les évolutions législatives et réglementaires, notamment après le décret du 28 décembre 2015 portant modernisation du PLU _

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

PROGRAMME DÉTAILLÉ